



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°58/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Création des commissions communautaires.**

Vu l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui rend transposable aux établissements publics de coopération intercommunale l'article L2121-22 du même code, portant sur la faculté qu'a le conseil municipal pour former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Considérant que ces commissions ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais représenteront des instances de débats et de préparation des décisions du bureau ou du conseil d'agglomération,

Considérant que le Président de l'EPCI en est président de droit et que c'est lors de la première réunion de ces commissions que seront désignés un président et un vice-président chargés de les convoquer et les présider en cas d'absence ou d'empêchement du président de l'EPCI,

Considérant que la désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas y procéder,

Considérant que ces commissions sont facultatives, et peuvent donc être supprimées librement par le conseil communautaire en cours de mandat,

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire et que le conseil d'agglomération doit rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique du conseil, en s'assurant que chaque liste ait au moins un de ses membres au sein de la commission,

Considérant que les communes de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun L'Ardoise sont les trois collectivités membres de l'EPCI comptant plus de 3500 habitants et que donc il convient de veiller au respect du principe de la représentation proportionnelle de tendances politiques issues des élections municipales au sein de ces commissions,

Considérant qu'il est proposé la création de huit commissions composées chacune de 30 membres, dont trois membres d'opposition pour les communes de plus de 3500 habitants à savoir, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun L'Ardoise,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de créer 8 commissions composées chacune de 30 membres, dont trois membres d'opposition pour les communes de plus de 3500 habitants à savoir, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun L'Ardoise,
- décide que ces commissions portent sur les domaines suivants :
  - Moyens généraux
  - Attractivité économique
  - Environnement et territoires
  - Eau et assainissement
  - Mobilités et déplacements
  - Collecte et valorisation des déchets
  - Enfance, jeunesse et loisirs
  - Solidarités
- Désigne les membres de ces commissions comme suit :

**Commission des moyens généraux**

<b>Président</b>	<b>Jean-Yves CHAPELET</b>
Guy AUBANEL	Elian PETITJEAN
Sébastien BAYART	Dominique ASTORI
José RIEU	Bernard DUCROS
Benjamin DESBRUN	Patrick PANNETIER
Monique GRAZIANO	Muriel ROY-CROS
Marguerite LE BIHAN	Maria SEUBE
Brigitte VANDEMEULEBROUCKE	
Françoise EYMARD	
Jean-Marie CHAUDRONIER	
Michel COULLOMB	
Julie MERCIER	
Marjorie SABATON	
Rémi CRESPIEN	Corine MARTIN
Robert GAUTIER	Pascale BORDES
Justine ROUQUAIROL	Catherine CHANTRY

**Commission Attractivité économique**

<b>Président</b>	<b>Sébastien BAYART</b>
Benoit TRICHOT	Yves CAZORLA
Véronique HERBE	Bernard SOUFFLET
Anthony CELLIER	Nicolas SENEGAS
Philippe BERTHOMIEU	Christine CLERC
Estéban RANC	Ghislaine DE VERDUZAN
Philippe GAMARD	Patricia GARNERO
Martine DEPLECHIN	Cédric CLEMENTE
Jacques BERTOLINI	Louis LEFEBVRE
Mélanie BOUDINEAU	Stéphane MAURIN
Lysiane SOURET	Bernard PICAL
Laurent SALMERON	Jean François COSTE
Patricia CHENEL	José RIEU
Philippe PECOUT	Thierry VINCENT
Charles BASCLE	Alain POMMIER
Guy AUBANEL	Didier BONNEAUD

**Commission Environnement et territoires**

<b>Président</b>	<b>Christophe SERRE</b>
Brigitte VANDEMEULEBROUCKE	Olivier JOUVE
Gérald MISSOUR	Cédric CLEMENTE
José RIEU	Patrick PALISSE
Michel LAHAYE	Gilles DELALIEU
Jennifer OBID	Monique GRAZIANO
Charles BASCLE	Daniel ROUSSEL
Pascal PEYRIERE	Hervé CLEMENT
Olivier ROBELET	Eric AJASSE
Julie MERCIER	François DREYFUS
Marie-Chantal PIONNIER	Guy ESTRADÉ
Vincent ROUSSELOT	Adèle LOUKIA
Jean Claude MAGE	Philippe PECOUT
Yvon EDELINÉ	Alain POMMIER
Claire LAPEYRONNIE	Didier BONNEAUD
Anthony CELLIER	Pascale BORDES

**Commission Eau et assainissement**

<b>Président</b>	<b>Olivier JOUVE</b>
Monique GRAZIANO BAYLE	Bernard DUCROS
Laurent NADAL	Luc SCHRIVE
Robert DREYFUS	Jacques ROURE
Hervé CLEMENT	Claude CANDEL
Jennifer OBID	Jean Claude MAGES
Charles BASCLE	Jean-Marie FERRARI
Pascal PEYRIERE	Michel LAHAYE
Marion CROUSIER	Eric AJASSE
Cédric CLEMENTE	Sophie GUIGUE
Guy AUBANEL	Nicolas MOUTURA
Jean ROCHE	Muriel ROY CROS
Marie Chantal PIONNIER	Nathalie FORGEROU
Guy ESTRADÉ	Didier BONNEAUD
Michel VENDITTI	Alain POMMIER
José RIEU	Thierry VINCENT

**Commission Mobilités et déplacements**

<b>Présidente</b>	<b>Claire LAPEYRONIE</b>
Philippe GAMARD	Muriel ROY-CROS
Sandrine ANGLEZAN	Julie MERCIER
Brigitte VANDEMEULEBROUCKE	Didier AZNAR
Marie MICHEL	Jean-René CATHELINA
Serge KOX	Betty ZEN
Thierry LOISON	Marthe REY
Christine LADET	Ulric BELANGERE
Marie-Chantal PIONNIER	Jean-Marie LAURENS
Michel CEGIELSKI	Michel PERRIER
Jean-Jacques DOMERGUE	Jean-Marc BELLEROCHE
Christophe SERRE	Daniel LOCATELLI
Benoit TRIBOT	Christine SALANÇON
Jean Luc CANILLOS	Pascale BORDES
Elian PETIT JEAN	Corine MARTIN
Patrick VALLON	Didier BONNEAUD

**Commission Collecte et valorisation des déchets**

<b>Président</b>	<b>Michel COULLOMB</b>
Laurent NADAL	Marie-Chantal PIONNIER
Vincent ROUSSELOT	Nicolas MONTURET
Béatrice LOISON	Luc SCHRIVE
Jennifer OBID	Nathalie FORGEROU
Jacky JOURDAN	Muriel ROY-CROS
Bernard CASTILLON	Bernard DUCROS
Eric AJASSE	Béatrice BOUYSSOU
Raymond CHAPUY	Sylviane GISSENGER
Patrick PALISSE	Guy ESTRADÉ
Henri ARMENGO	Myriam IGHIR
Maxime COUSTON	Philippe DELAUNAY
Gilles DELALLIEU	Laurence CASSAGNETTES
Guy AUBANEL	Didier BONNEAUD
Pascal PEYRIERE	Thierry VINCENT
Sandrine ANGLEZAN	Alain POMMIER

**Commission Enfance, Jeunesse et Loisirs**

<b>Président</b>	<b>Bernard JULIER</b>
Michel CEGIELSKI	Jean-Marie LAURENS
Christine MUCCIO	Elisabeth GARCIA
Martine CŒUR	Josiane BIANCO
Thierry MOULINET	Fabien CHARMASSON
Christine CLERC	Vita DE RASPIDE
Thierry BARRE	Rose LAFONT
Marie MICHEL	Sarah LEFRANC
Patricia GARNERO	Elga WUYTS
Florian MICKALEF	Catherine DALIBERT
Séverine FOUCOU	Sonia GAUDISSARD
Véronique HERBÉ	Jessica ABATE
Martine MOULETTES	Nathalie DELPIERRE
Virginie BALLATORE	Alain POMMIER
Pascale ANRES	Corine MARTIN
Catherine PECASTAING	Catherine CHANTRY

**Commission des Solidarités**

<b>Président</b>	<b>Olivier ROBELET</b>
Michèle FOND-THURIAL	Andrée PAMART
Catherine PECASTAING	Christine FAUVELET
Guislain DE VERDUSAN	Ulric BELANGERE
Patricia GARNERO	Aurélie BREYSSE
Martine CŒUR	Manon CROUSIER
Nathalie DELPIERRE	Fabienne SERVONNAT
Justine ROUQUAIROL	Patrick TONARELLI
Stéphane TARDIEU	
Thierry MOULINET	
Valérie FRAC	
Martine PARPAILLON	
Georges DANIEL	
Martine MOULETTE	Thierry VINCENT
Clarisse FEUILLADE	Corine MARTIN
Jean François COSTE	Catherine CHANTRY

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**



AR PREFECTURE

030-200034692-20200720-DEL58\_2020-DE  
Regu le 30/07/2020



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°59/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Constitution de la Commission d'appel d'offres.**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2121-21 du CGCT qui prévoit que les nominations des membres de la commission d'appel d'offres doivent avoir lieu par scrutin à bulletin secret sauf si le conseil à l'unanimité décide de ne pas recourir à ce mode de scrutin,

Vu l'article L2121-21 du CGCT qui prévoit que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions, ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le président de l'EPCI, son président, cette commission est composée de 5 membres du conseil communautaire élus par le conseil à la représentation au plus fort reste,

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret sauf si le conseil à l'unanimité décide de ne pas recourir à ce mode de scrutin, et, qu'il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants :

Titulaires	Suppléants
Philippe BERTHOMIEU	Michel COULLOMB
Guy AUBANEL	Laurent NADAL
Sébastien BAYART	Raymond CHAPUY
Elian PETITJEAN	Bernard DUCROS
Alain POMMIER	Thierry VINCENT

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°60/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Constitution de la Commission d'ouverture des plis des délégations de service public.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles L 1411-1, L1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Considérant qu'outre le président de l'EPCI, son président, cette commission est composée de 5 membres du conseil communautaire élus par le conseil,

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires sauf si le conseil à l'unanimité décide de ne pas recourir à ce mode de scrutin,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire 5 membres titulaires et 5 membres suppléants :

Titulaires	Suppléants
Philippe BERTHOMIEU	Michel COULLOMB
Guy AUBANEL	Laurent NADAL
Sébastien BAYART	Raymond CHAPUY
Elian PETITJEAN	Bernard DUCROS
Alain POMMIER	Thierry VINCENT

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°61/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CCEUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Constitution de la Commission consultative des services publics locaux.**

Vu l'article L 1413-1 du Code général des collectivités en vertu duquel la commission consultative des services publics locaux est composée de membres du Conseil communautaire et d'associations locales,

Considérant la strate démographique de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

Considérant que la commission consultative des services publics locaux a pour vocation de permettre l'expression des usagers des services publics par la voie des associations représentatives et considérant qu'elle contribue ainsi à la participation des citoyens au fonctionnement des services publics,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner 5 membres titulaires, 5 membres suppléants :

Titulaires	Suppléants
Christophe SERRE	Elisabeth ADRIEN
Nathalie FORGEROU	Michel AGNIEL
Dominique ASTORI	Nathalie LACOUSSE
Luc SCHRIVE	Christine CLERC
Guy AUBANEL	Jean Christian REY
Corine MARTIN	Alain POMMIER
Pascale BORDES	Thierry VINCENT

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°62/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Composition de la commission d'évaluation des charges transférées.**

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Considérant que la commission d'évaluation des charges transférées doit être créée par délibération du conseil communautaire qui en détermine la composition,

Considérant que la commission d'évaluation des charges transférées doit être composée de membres des conseils municipaux des communes membres, étant précisé que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre l'EPCI de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien et ses communes membres,

- que la composition de cette commission locale d'évaluation des charges transférées sera composée des 44 maires ou leur représentant,

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°63/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CCEUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation d'un représentant pour l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit.**

Vu la loi dite « Hôpital, patients, santé et territoire », la Communauté d'agglomération dispose d'un siège au Conseil de surveillance de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner :
  - Pour l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze : Maria SEUBE
  - Pour l'hôpital de Pont-Saint-Esprit : André LOPEZ

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le 30 JUIL. 2020







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°64/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants pour les collèges et lycées de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit**

Considérant que la Communauté d'agglomération dispose d'un siège aux Conseils d'administration des collèges et lycées publics de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

## • De désigner :

- Pour le collège George-ville : Sophie GUIGUE
- Pour le collège du Bosquet : Florian REYROLLE
- Pour le collège Ventadour : Benoit TRICHOT
- Pour le collège Gérard-Philippe : Laurent NADAL
- Pour le lycée Albert-Einstein : Béatrice LOISON

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°65/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de l'association Prévigrêle.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
Vu la délibération du conseil communautaire n°38/2014 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de diverses structures,  
Considérant les statuts de l'association Prévigrêle,  
  
Considérant la convention signée en date du 16 avril 2010,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner pour siéger à l'association Prévigrêle :
  - 1 membre titulaire                      Véronique HERBÉ
  - 1 membre suppléant                      Raymond CHAPUY

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le 30 JUIL. 2020*





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°66/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation du représentant au sein de la Segard.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
Vu la délibération du conseil communautaire n°41/2017 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de la Segard,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner en qualité de représentant de l'agglomération auprès de la Segard,

1 membre titulaire : Sébastien BAYART

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°67/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de la SPL30**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
Vu la délibération du conseil communautaire n°152/2018 portant sur la prise de participation de la Segard à la SIM,  
Vu la délibération du conseil communautaire n°116/2019 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de la SPL30,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner en qualité de représentant de l'agglomération, à l'Assemblée spéciale de la SPL30,

1 membre titulaire : Sébastien BAYART

- de désigner en qualité de représentant de l'agglomération, à l'Assemblée générale de la SPL30,

1 membre titulaire : Sébastien BAYART

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*      **30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°68/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de l'association Technoparc.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
Vu la délibération du conseil communautaire n°13/2018 actant l'adhésion de  
l'Agglomération à l'association Technoparc,  
Considérant les statuts de l'association Technoparc,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner en qualité de représentant titulaire de l'agglomération auprès de l'association Technoparc, M. Sébastien BAYART
- de désigner en qualité de représentant suppléant de l'agglomération auprès de l'association Technoparc, M. Yves CAZORLA

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le 30 JUIL. 2020

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°69/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANÉL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation du représentant au sein de la CleanTech Vallée.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Vu la délibération du conseil communautaire n°149/2018 actant l'adhésion de l'Agglomération à l'association CleanTech Vallée en qualité de membre fondateur,

Considérant les statuts de l'association CleanTech Vallée,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner en qualité de représentant de l'agglomération auprès de la Cleantech Vallée, M. Sébastien BAYART.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*      **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°70/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de l'association Eurosud Team.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Vu la délibération du conseil communautaire n°30/2016 actant l'adhésion de l'Agglomération à l'association Eurosud Team

Vu la délibération du conseil communautaire n° 52/2016 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de l'association,

Considérant les statuts de l'association Eurosud Team,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner en qualité de représentant titulaire de l'agglomération auprès de l'association Eurosud Team, M. Sébastien BAYART
- de désigner en qualité de représentant suppléant de l'agglomération auprès de l'association Eurosud Team, M. Yves CAZORLA

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°71/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de l'association Initiative Gard**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Vu la délibération du conseil communautaire n°38/2014 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de diverses structures,

Considérant les statuts de l'association Initiative Gard,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner en qualité de représentant titulaire de l'agglomération auprès de l'association Initiative Gard, M. Sébastien BAYART.
- de désigner en qualité de représentant suppléant de l'agglomération auprès de l'association Initiative Gard, M. Yves CAZORLA.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le* **30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°72/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation du représentant pour la Commission Locale d'Information (CLI) de Marcoule.**

Considérant la nécessité de procéder à la désignation du représentant de l'Agglomération pour siéger à la Commission Locale d'Information de Marcoule,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner en qualité de représentant de l'agglomération auprès de la Commission Locale d'Information (CLI) de Marcoule :
  - 1 membre titulaire : Jean Christian REY
  - 1 membre suppléant : Raymond CHAPUY

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*      **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°73/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Etablissement public foncier Languedoc Roussillon (EPFLR)**

Vu le décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'Etablissement public foncier Languedoc Roussillon (EPFLR), modifié par le décret n°2014-1734 du 29 décembre 2014 publié au journal officiel du 31 décembre 2014,

Considérant que ce nouveau texte modifie notamment la composition du conseil d'administration de l'établissement, lequel est réduit à vingt-huit membres, au lieu de quarante-quatre, chaque membre étant doté d'un suppléant,

Considérant qu'en application des articles 2 et 3 de l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011, modifiée par la loi ALUR du 24 mars 2014, les conseils d'administration des établissements publics fonciers existant à la date de publication de ladite ordonnance doivent se réunir sous leur nouvelle configuration dans un délai maximum de six mois à compter de la date de publication du décret portant modification de leur décret de création, celui de l'EPFLR devant se réunir sous sa nouvelle composition,

Considérant que la communauté d'agglomération du Gard rhodanien est concernée par l'installation de cette instance puisqu'elle dispose, au terme de l'article 5-Ic du décret du 29 décembre 2014 précité, d'un représentant au sein du conseil d'administration de l'EPFLR,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner en qualité de représentant de l'agglomération auprès du conseil d'administration de l'Etablissement public foncier Languedoc Roussillon (EPFLR) :

1 membre titulaire	Yves CAZORLA
1 membre suppléant	Sébastien BAYART

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°74/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation du représentant au sein de l'association ATMO Occitanie.**

Vu les statuts de l'association ATMO Occitanie

Vu les élections municipales de mars et juin 2020

Considérant l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien à l'association ATMO Occitanie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Considérant la nécessité de désigner un représentant qui sera invité à participer à l'assemblée générale de ATMO Occitanie,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner Béatrice LOISON, représentant de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien à ATMO Occitanie .

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*     **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°75/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Adhésion au Groupement des Autorités Responsables du Transport (GART) et désignation des représentants**

Vu le Code des Transports, articles L 1221-1 et suivants, et L3111-1,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la communauté d'agglomération du Gard rhodanien est autorité organisatrice de mobilité dans le périmètre territorial défini dans ses statuts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013,

Considérant l'importance pour l'Agglomération du Gard rhodanien d'adhérer à un collectif de transport

Considérant que cette association dite de « Groupement des autorités responsables du transport » est un espace d'échange, de conseil juridique de formation les acteurs du transport public

Considérant que les statuts et le règlement intérieur du Groupement des Autorités Responsables du Transport (GART) disposent que les autorités organisatrices membres du GART désignent leur représentant au sein de l'assemblée générale, et que leurs fonctions cessent à l'expiration de leur mandat représentatif,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- d'adhérer à l'association dite « Groupement des Autorités Responsables de Transport » (GART) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour un montant fixé à 0,048 euros par habitant, avec une cotisation planchée de 1 000 euros.

- de désigner deux représentants un titulaire et un suppléant devant siéger au sein de l'assemblée générale du GART

- Titulaire : Claire LAPEYRONIE
- Suppléant : Philippe GAMARD

- de préciser que le financement est assuré par des crédits inscrits, au budget annexe transport, au titre du chapitre 011

- d'autoriser le Président à exécuter la présente délibération et à signer tout document afférent à cette affaire

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°76/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de la Mission Locale Jeunes Gard rhodanien Uzège.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Vu la délibération du conseil communautaire n°38/2014 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein de diverses structures,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner les représentants appelés à siéger au sein de la Mission Locale Jeunes Gard rhodanien Uzège comme suit :

Présidence	Sébastien BAYART
10 membres dont 4 sont appelés à siéger au CA et au bureau	
AG + CA et bureau	Martine CŒUR
AG + CA et bureau	Yves CAZORLA
AG + CA et bureau	Véronique HERBE
AG + CA et bureau	Michèle FOND-THURIAL
AG	Patrick PANNETIER
AG	Anthony CELLIER
AG	Catherine PECASTAING
AG	Olivier JOUVE
AG	Jean ROCHE
AG	Béatrice LOISON

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°77/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants au sein de l'Office de Tourisme du Gard rhodanien**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Vu la délibération du conseil communautaire n°82/2016 portant sur la création de l'Office de Tourisme communautaire,

Considérant les statuts de l'association en date du 13 juin 2019,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner les représentants appelés à siéger au sein de l'Office de Tourisme du Gard rhodanien comme suit :

Représentant titulaire au COSS	Benoît TRICHOT
Représentant suppléant au COSS	Patricia GARNERO
20 membres pour l'AG dont 17 sont appelés à siéger au COSS	
Marie SEUBE	Cédric CLEMENTE
Charles BASCLE	Patricia CHENEL
Michel CEGIELSKI	Jacques BERTOLINI
Christian BAUME	Laure PALMAS
Maxime COUSTON	Ghislaine DE VERDUZAN
José RIEU	Christine CLERC
Robert GAUTIER	André LOPEZ
Philippe PECOUT	Nathalie FORGEROU
Sophie GUIGUE	François BARBE
Philippe GAMARD	Béatrice LOISON

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°78/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des membres du conseil d'exploitation d'eau et d'assainissement.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1412-1, L.2224-1, L.2224-7-1, L.2221-1 et suivants,

Vu également les articles R.2221-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de création de la régie de l'eau du Gard rhodanien du 30 septembre 2019,

Vu la délibération de création de la régie de l'assainissement du Gard rhodanien du 30 septembre 2019,

Vu les statuts de la régie adoptés par cette même délibération,

Considérant la nécessité d'opérer à la désignation des membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau potable et de l'assainissement, suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars et du 28 juin 2020,

Considérant l'intérêt que les membres du conseil d'exploitation de la régie d'eau potable et du conseil d'exploitation de la régie d'assainissement soient identiques,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

9 membres dont 5 conseillers communautaires et 4 représentants (milieu associatif, représentants de consommateurs, personnes qualifiées,...	
Conseiller communautaire	Monique GRAZIANO
Conseiller communautaire	Olivier JOUVE
Conseiller communautaire	Bernard DUCROS
Conseiller communautaire	Laurent NADAL
Conseiller communautaire	Luc SCHRIVE
Personne qualifiée	Jacques ROURE
Personne qualifiée	Eric AJASSE
Personne qualifiée	Philip ZENDRINI
Personne qualifiée	Alain AUDIBERT

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le

**30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°79/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des représentants au sein du syndicat mixte du PRAE Antoine Lavoisier**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-198-0004 en date du 16 juillet 2012 relatif à la création de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire les représentants titulaires et suppléants de l'agglomération appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du PRAE Antoine Lavoisier, comme suit,

Sébastien BAYART	Pascal PEYRIERE
Yves CAZORLA	Patrick PANNETIER
Jean Christian REY	Anthony CELLIER

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°80/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des représentants au sein du syndicat mixte du PRAE Marcel Boiteux.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,  
 Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,  
 Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1-2309 en date du 31 octobre 2007 relatif à la création du Syndicat mixte du Parc Régional d'Activités du Campus scientifique et technologique de la Cèze Marcel Boiteux,  
 Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-198-0004 en date du 16 juillet 2012 relatif à la création de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,  
 Vu la délibération du conseil communautaire n°41/2014 portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein du syndicat mixte du PRAE Marcel Boiteux

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire les représentants titulaires et suppléants de l'agglomération appelés à siéger au sein du Syndicat mixte du PRAE Marcel Boiteux, comme suit,

Titulaires	Suppléants
Sébastien BAYART	Pascal PEYRIERE
Yves CAZORLA	Patrick PANNETIER
Jean Christian REY	Anthony CELLIER

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
 en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°81/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des représentants au sein de l'EPTB AB Cèze.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'EPTB AB Cèze du 9 octobre 2018

Vu les élections municipales de mars et juin 2020

Considérant que le conseil communautaire doit procéder à la désignation des nouveaux élus représentants la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'EPTB AB Cèze

Après avoir procédé à une élection à bulletin secret,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire les huit délégués et les huit suppléants suivants pour représenter la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'organe délibérant de l'EPTB AB Cèze

7 Titulaires	7 Suppléants
Jean Christian REY	Luc SCHRIVE
Sébastien BAYART	Pascal PEYRIERE
Cédric CLEMENTE	Olivier JOUVE
Benoit TRICHOT	Elian PETITJEAN
Michel COULLOMB	Olivier ROBELET
José RIEU	Manon CROUSIER
Monique GRAZIANO	Patrick PALISSE

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le 30 JUIL. 2020

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°82/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des représentants au sein de l'EPTB Ardèche.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'EPTB Ardèche

Vu les élections municipales de mars et juin 2020

Considérant que le conseil communautaire doit procéder à la désignation des nouveaux élus représentants la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'EPTB Ardèche

Après avoir procédé à une élection à bulletin secret,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire les trois délégués et les trois suppléants suivants pour représenter la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'organe délibérant de l'EPTB Ardèche

3 Titulaires	3 Suppléants
Muriel ROY-CROS	Claude SALAU
Luc SCHRIVE	Brigitte VANDEMEULEBROUCKE
Nathalie FORGEROU	Charles BASCLE

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°83/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des délégués siégeant au SIAEP de Barjac et demande d'intégration de la commune de Laval Saint Roman**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les statuts du SIAEP de Barjac,  
Considérant que la compétence eau potable a été transférée à la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
Considérant que le SIAEP de Barjac s'est maintenu au 1<sup>er</sup> janvier 2020 car il regroupe des communes de 3 EPCI différents,  
Considérant que la Communauté d'agglomération se substitue pour ses communes membres au SIAEP de Barjac au 1<sup>er</sup> janvier 2020,  
Considérant que 3 communes de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien appartiennent au SIAEP de Barjac (Issirac, Le Garn et Montclus).  
Considérant la nécessité de raccorder au réseau du SIAEP de Barjac la Commune de Laval Saint Roman qui se trouve en déficit d'eau  
Considérant que le SIAEP est maître d'ouvrage sur son réseau

Il est proposé de procéder à l'élection des élus représentants au sein du SIAEP de Barjac et de demander d'intégrer une commune supplémentaire en l'occurrence la commune de Laval Saint Roman

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de demander l'intégration de la commune de Laval-Saint-Roman,
- d'élire ses représentants comme suit :

6 Titulaires	6 Suppléants
Muriel ROY-CROS	Luc SCHRIVE
José RIEU	Michel COULLOMB
Benoit TRICHOT	Charles BASCLE
Julie MERCIER	Claude SALAU
Olivier JOUVE	Bernard DUCROS
Nathalie FORGEROU	Maria SEUBE

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°84/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Election des représentants au sein du SICTIAM.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Maritimes (SICTIAM)

Considérant que le conseil communautaire doit procéder à la désignation des nouveaux élus représentants la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein d ce syndicat,

Après avoir procédé à une élection à bulletin secret,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'élire les délégués suivants pour représenter la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien au sein de l'organe délibérant du SICTIAM :

1 Titulaire	1 Suppléant
Jean Christian REY	Guy AUBANEL

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°85/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants aux conseils de crèches.**

Vu la circulaire n° 83-22 du 30 juin 1983 relative à la participation des parents à la vie quotidienne des crèches

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de désigner les représentants de la Communauté d'Agglomération aux conseils de crèches :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Multi-accueil Eugénie-Thomé de Bagnols-sur-Cèze	
Carine BOISSEL	Christine MUCCIO
Multi-accueil Luce Arène-Gautreau de Bagnols-sur-Cèze	
Christine MUCCIO	Carine BOISSEL
Multi-accueil l'Ile aux enfants de Laudun-L'Ardoise	
Jessica ABATE	Florian REYROLLE
Multi-accueil Les petits pas de Sabran	
Vita DE RASPIDE	Isabelle LACOUSSE
Multi-accueil Le Clos des écureuils de Pont-Saint-Esprit	
Myriam ZOMPICCHIATI	Pierrette PICARD
Multi-accueil La Ribambelle de Goudargues	
Fred MAHLER	Valérie HUGUENIN
Multi-accueil Castor et Panda de Saint-Paulet de Caisson	
Elisabeth GARCIA	Stéphanie GASQ
Multi-accueil Les petits bouchons de Tavel	
Bernard JULIER	Christelle ROCHER
Multi-accueil Les Lutins du Claux de Saint-Victor la Coste	
Jacqueline LINDER	Sandrine BERNARD
Multi-accueil Les Péquélous de Saint-Geniès de Comolas	
Rose LAFONT	Olivier JOUVE
Multi-accueil Les Mini-pousses de Saint-Laurent des arbres	
Martine COEUR	Séverine FOUCOU
Multi-accueil Michel-Faure de Connaux	
Amélie LAURENT	Stéphane MAURIN
Multi-accueil La Parade des bambins d'Orsan	
Virginie BALLATORE	Bernard DUCROS

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°86/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Désignation des représentants de la collectivité au Comité Technique et au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.**

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Considérant la délibération n°46/2018 du 26 mars 2018, par laquelle le conseil communautaire a créé un Comité Technique et CHSCT commun compétant pour l'ensemble des agents de la collectivité et a fixé à 5 le nombre de représentants des élus titulaires et suppléants siégeant au sein de ses instances.

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- De désigner les représentants de la collectivité suivants pour siéger au Comité Technique et au CHSCT :

5 Titulaires	5 Suppléants
Patrick PANNETIER	Raymond CHAPUY
Michèle FOND-THURIAL	Christine MUCCIO
Dominique ASTORI	Sophie GUIGUE
Guy AUBANEL	Bernard DUCROS
Daniel MOUCHETANT	Nathalie FORGEROU

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°87/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Contrats d'apprentissage rentrée 2020.**

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une administration, et que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui,

Considérant la création de nouveau contrats d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2020, rendant nécessaire la création des postes suivants :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Petite Enfance	3	CAP Accompagnement de la Petite Enfance	24 mois
Petite Enfance	2	DE D'éducateur de jeunes enfants	36 mois
Petite Enfance	2	DE D'auxiliaire de puériculture	24 mois
Finances	1	BTS Comptabilité Gestion	24 mois
Eau et Assainissement	2	BTS Métiers de l'eau	24 mois
Office des Entreprises	1	Titre pro Secrétaire Assistante ou Assistante de direction	24 mois

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'approuver la création des contrats d'apprentissage proposés ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis,

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours, au chapitre 012, article 6417.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUL. 2020**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°88/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Modification du tableau des effectifs.**

Compte tenu de l'évolution des effectifs de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien, il est nécessaire de revoir la composition du tableau des effectifs pour l'année 2020, pour tenir compte de la résorption de l'emploi précaire au sein du service Jeunesse,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de créer les postes suivants :

**Pour les titulaires**

- o 5 postes d'adjoint d'animation à temps complet

Les crédits afférents à ces postes sont inscrits au chapitre 012 du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le* **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°89/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Indemnités de fonctions aux élus.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-12 et L.5214-1,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de se prononcer sur le montant des indemnités des élus en votant un taux applicable à une valeur maximale fixée par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en fonction du nombre d'habitants de l'EPCI,

Considérant que le montant global des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au président aux vice-présidents ne doit pas être dépassé (cf. état récapitulatif des indemnités),

Considérant le procès-verbal d'élection du président en date du 09 juillet 2020,

Considérant la délibération du 09 juillet 2020 fixant le nombre de vice-président à 15,

Considérant l'élection des vice-présidents en date du 09 juillet 2020,

Considérant que la population totale de l'EPCI est supérieure à 50 000 habitants,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de fixer comme suit les indemnités de fonctions des élus :

Fonction	Taux	Nombre	Montant individuel	Total mensuel
Président	98,00%	1	3 811,61	3 811,61
Vice présidents	38,00%	15	1 477,97	22 169,58
Conseillers délégué	6,00%	17	233,36	3 967,19
<b>TOTAL MENSUEL</b>				<b>29 948,38</b>

- de procéder automatiquement à leur revalorisation en fonction de l'évolution de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

- dit que le paiement de ces indemnités se fera à compter du 9 juillet 2020,

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020,

- confère en tant que de besoins toute délégation utile à son président à ce sujet.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le

21 JUIL. 2020





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°90/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Remboursement frais de missions des élus.**

Vu la circulaire ministérielle du 15 avril 1992, qui fait suite à la loi du 03 février 1992, modifiée, relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Considérant que le remboursement des frais de mission est liquidé dans les conditions analogues à celle des fonctionnaires territoriaux sur la base d'un montant forfaitaire,

Considérant aussi que les frais de missions peuvent être remboursés sur la base des frais réels avec présentation d'un état de frais, à condition que les sommes engagées ne sortent pas du cadre de la mission assignée et ne présentent pas un montant manifestement excessif,

Considérant que les conseillers communautaires accomplissent des missions dans l'intérêt communautaire et qu'ils peuvent prétendre ainsi au remboursement de tous les frais (transport et séjour) si l'assemblée délibérante accepte leur prise en charge par l'EPCI,

Considérant que les frais peuvent être également payés directement aux prestataires ou aux fournisseurs par l'EPCI,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de se prononcer favorablement sur le remboursement des frais de mission aux élus au tarif réel, selon les conditions suivantes :

Remboursement des frais de mission aux élus percevant une indemnité de fonction, pour les déplacements supérieurs à 150kms,

La prise en charge des frais de missions des élus ne percevant aucunes indemnités de fonction,

- précise que les transports collectifs seront privilégiés,

- décide du paiement direct de ces frais par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien aux prestataires et aux fournisseurs,

- décide que ces dispositions soient applicables pour la durée du mandat communautaire,

- autorise le président à effectuer les mandatements correspondants sur les crédits figurant au budget principal.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°91/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Avenant n°2 – révision du montant forfaitaire du contrat de concession de service public pour l'exploitation du service de transport de voyageurs.**

Vu le décret 2020-293 et l'ordonnance 2020-319 permettent que des solutions soient apportées aux collectivités et aux transporteurs afin de pouvoir régulariser la période du 16 mars jusqu'au retour à la normale de la situation pandémique due au COVID 19,

Vu la concession de service public pour l'exploitation du service de transport de voyageurs,

Considérant que les deux parties ont convenu que tous les services n'ont pas pu être réalisés et Considérant que seule la navette urbaine de Bagnols Sur Cèze et le transport à la demande ont été maintenus,

Considérant que les autres services ont repris progressivement pour aboutir à un usage nominal à partir du 4 juillet 2020,

Considérant que les unités d'œuvre non réalisées (heures et kilomètres) représentent un total de 11 103,15 heures non effectuées, pour un montant de 181 561,67 euros et 225 519,99 kilomètres non réalisés pour un montant de 102 120,03 euros,

Considérant que l'étude sur cette période révèle que la production kilométrique annuelle du réseau de l'année 2019/2020 s'établissait à 1 327 014 kilomètres, que les kilomètres non réalisés sont de 255 520 (soit 19,26% de moins). Le total de la régularisation brute globale en faveur de l'Agglomération est de 381 638,15 €HT auquel il convient de corriger deux éléments (10 065 euros HT de dépenses engagées pour les mesures sanitaires et la perte de recette estimée à 9 644,40 euros HT),

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'approuver la régularisation nette en faveur de la communauté d'agglomération d'un montant de 361 928,75 euros H.T au titre de l'exercice 2019/2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°92/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Adhésion à la Charte qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement.**

Vu la prise de la compétence de la Communauté d'Agglomération en matière d'eau potable et d'assainissement, conformément à la loi NOTRe,  
Vu la politique de financement des travaux sur les réseaux menée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse,  
Vu les Chartes Qualité nationales des réseaux d'eau potable et d'assainissement, animées par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE),  
Vu la Charte Régionale pour la Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement en Languedoc-Roussillon, déclinaison locale des chartes nationales,

Considérant l'importance du programme de travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement et la volonté d'améliorer les étapes qui jalonnent la réalisation d'un réseau d'assainissement ou d'eau potable : processus décisionnel, conception, consultation, exécution, réception des ouvrages,  
Considérant l'intérêt de réaliser ces chantiers sous « Charte Qualité » des réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement, à savoir s'engager à respecter les principes de la Charte, en informer tous les participants, utiliser les outils développés par les membres du comité de suivi régional, permettre un retour d'expérience dont l'objectif essentiel est de faire évoluer la démarche, de garantir la pérennité et la fiabilité des investissements,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'approuver la réalisation des études et des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement à mener par la Communauté d'Agglomération, selon les principes de la « Charte Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement » en Languedoc-Roussillon,

- de mentionner dans les pièces des Dossiers de Consultation des Entreprises que les opérations seront réalisées sous Charte Qualité,

- de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de ces opérations,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à cet effet, et prendre toutes décisions relatives.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le* **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°93/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Avis du conseil communautaire relatif à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique pour l'établissement des périmètres de protection du champ captant des Baumasses à Saint-Julien de Peyrolas.**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1311-1, L.1311-2, L.1321-1 à L.1321-8 et R.1321-1 à R.1321-63,  
Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,  
Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1, L. 123-6, L. 214-1 à L. 214-6, R. 123-1 et suivants et R. 214-1,  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-7-1 et L. 5216-5,  
Vu l'arrêté ministériel du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de la demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine mentionnée aux articles R.1321-6 à R.1321-12 et R.1321-42 du code de la santé publique,  
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et, en particulier, son article 64,  
Vu la délibération du conseil municipal de la Commune de Saint-Julien de Peyrolas du 18 décembre 2014 demandant la déclaration d'utilité publique du champ captant dit « des Baumasses » et de ses périmètres de protection,  
Vu la décision n° E20000018/30, en date du 11 mars 2020, du Tribunal Administratif de Nîmes, désignant Monsieur Jean HODES commissaire enquêteur ;  
Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2015-12-18-005 du 18 décembre 2015 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et concernant l'exploitation du champ captant dit « des Baumasses » situé sur la commune de Saint-Julien de Peyrolas,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'approuver la réalisation de l'enquête publique conjointe,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à cet effet, et à prendre toutes décisions relatives.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**

**Le Président  
Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°94/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Convention AZUR GEO, dans le cadre l'opération d'aménagement de la RD 6086, avenue du Général de Gaulle, à Pont-Saint-Espirit.**

Vu l'opération de réaménagement urbain de l'entrée Sud de PONT-SAINT-ESPRIT (RD6086 - Avenue du Général de Gaulle),

Vu le découpage de cette opération phrasée sur 3 années consécutives dont la dernière est l'année 2020,

Considérant le transfert des compétences eau, assainissement et pluvial à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Il est nécessaire de préciser, par convention, les modalités de participation de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et de la Ville de PONT-SAINT-ESPRIT au financement du maître d'œuvre, société AZUR GEO, de l'opération d'aménagement de la RD 6086, avenue du Général de GAULLE.

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de valider les termes de la convention, jointe en annexe, pour la maîtrise d'œuvre conjointe concernant l'opération d'aménagement de la RD 6086, avenue du Général de Gaulle, à Pont-Saint-Espirit.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention et tous les documents inhérents à ce dossier.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## **Délibération n°95/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
 Nombre de délégués en exercice : 75  
 Nombre de délégués présents : 67  
 Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
 Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Autorisation pour la réalisation des travaux de rénovation de l'ancien logement de fonction de La Poste de Tavel afin de créer un centre Ados.**

Vu le projet de création d'un centre Ados à Tavel,  
Considérant la nécessité d'autoriser le président à signer les autorisations prévues par le code de l'urbanisme pour la réalisation de ces travaux,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'autoriser Monsieur le président à signer toutes les autorisations prévues par le code de l'urbanisme pour la réalisation des travaux de rénovation de l'ancien logement de fonction de La Poste de Tavel afin de créer un centre Ados.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL, 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**







Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°96/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Centre Ados de Tavel : demande de subvention à l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.**

Considérant la nécessité de créer un ALSH pour les adolescents à Tavel, vu l'augmentation de la fréquentation chaque année,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'approuver le projet de création d'un ALSH pour les adolescents à Tavel et le plan de financement ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	150 000 €	Subvention CAF	90 000 €
Maîtrise d'œuvre	15 000 €	Subvention ETAT	15 000 €
SPS	2 000 €		
Organisme de contrôle	2 000 €	Fonds propres Agglo	64 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>169 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>169 000 €</b>

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°97/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 67

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Gard pour le fonctionnement de la classe à horaires aménagés musique (CHAM) du Collège du Bosquet à Bagnols-sur-Cèze, année scolaire 2019/2020.**

Considérant l'existence sur le territoire d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM) au sein du Collège du Bosquet à Bagnols-sur-Cèze,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental du Gard à hauteur de 24 000 € pour la classe à horaires aménagés musique (CHAM) du Collège du Bosquet à Bagnols-sur-Cèze, année scolaire 2020/2021.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°98/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Attribution d'une subvention à l'association La Quègne.**

Considérant que l'association La Quègne représente les parents d'élèves, élèves et amis des écoles de musique de Saint-Marcel de Careiret et Codolet/Chusclan et a pour but de les regrouper autour d'activités et de manifestations culturelles et musicales,

Vu la demande de subvention de l'association La Quègne,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'attribuer une subvention de 1 300 € à l'association La Quègne.

Cette somme sera imputée au compte 6574 du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°99/2020 du Conseil communautaire Séance du 20 juillet 2020

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 13/07/2020  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 67  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8  
Nombre de délégués absents : 0

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Pascale BORDES, Anthony CELLIER, Maxime COUSTON, Michèle FONDTHURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Stéphane MAURIN, Gilles DELALIEU, Ulric BELANGERE, Fred MALHER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Michèle HOOGE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Didier BONNEAUD, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Daniel MOUCHETANT, Catherine PECASTAING, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBÉ, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE.

**Absents ayant donné procuration :** Michel CEGIELSKI à Christian BAUME, Justine ROUQUAIROL à Sandrine ANGLEZAN, Sébastien BAYART à Bernard DUCROS, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Claire LAPEYRONIE à Daniel MOUCHETANT, Catherine CHANTRY à Didier BONNEAUD, Christine CLERC à Ghislaine DE VERDUZAN, Vincent ROUSSELOT à Luc SCHRIVE.

**Secrétaire de Séance :** Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**Objet : Autorisation permanente de poursuites délivrée au comptable des finances publiques.**

Considérant qu'afin de simplifier les procédures de recouvrements, le comptable du Trésor du Centre des finances publiques, peut être autorisé par délibération du conseil communautaire de manière permanente à engager les poursuites à l'encontre des redevables de produits ou titres impayés rendus exécutoires par l'ordonnateur selon les modalités suivantes :

- Lettres de relance,
- Phase comminatoire facultative par voie d'huissier privé,
- Mise en demeure,
- Actes de poursuites subséquents (saisies à tiers détenteur, saisie des rémunérations, saisies mobilières, CAF, ... ).

Considérant que l'engagement de ces poursuites s'établira selon les seuils suivants (ensemble de la dette d'un redevable) :

- Pour les lettres de rappel la dette devra être supérieure à 5 euros.
- Pour les mises en demeure, la dette devra être supérieure à 12 euros.
- Pour les oppositions ou saisies attribution CAF et employés la dette devra être supérieure à 10 euros.
- Pour les oppositions bancaires la dette devra être supérieure à 30 euros.
- Pour les poursuites extérieures, les saisies immobilières et mobilières la dette devra être supérieure à 500 euros,

**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- d'accorder l'autorisation permanente de poursuite délivrée au comptable de la trésorerie de Bagnols-sur-Cèze, selon les modalités et les seuils définis ci-dessus.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 20 juillet 2020.

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le*

**30 JUIL. 2020**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

